

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE
SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

85/258 DU 4/3/85
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP/16
portant versement de certains fonction-
naires dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I du Statut particulier des
cadres de l'Information (Personnel des
cadres de Journalisme) en tête BAHISSI
Louise./-

LE PREMIER MINISTRE ;

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hié-
rarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements,
notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret 73/143 du 24.4.73 fixant les modalités de changement
de spécialité applicables aux fonctionnaires de la République Populaire
du Congo ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indicia-
ires des fonctionnaires ;
(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements
des Agents de l'Etat ;
(/u le décret 82/924 du 20.10.82 portant statut particulier des
cadres des Services de l'Information ;
(/u le décret 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;
(/u le décret 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 0451/MEN.CAS du Membre du Comité Central du Parti
Congolais du Travail, Ministre de l'Education Nationale transmettant
les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;
(/u les décrets n) :
- 83/205/MTPS.DGTFP/DFP/16 du 1.4.83 ;
- 83/1052/MEN.DGAS.DPAA.SP.P3 du 13.12.83 ;
- 83/1027/MEN.DGAS.DPAA.SP.P3 du 9.12.83 ;
- 83/650/MTPS.DGTFP.DFP du 28.7.83 ;
- 82/469/MEN.DGAS.DPAA.SP.PI du 20.5.82 ;
- 83/167/MTPS.DGTFP.DFP.21035.17 du 31.5.83 ;
(/u le décret 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérim
des Membres du Gouvernement ;

SECRET :

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées des décrets 82/924 du 29.10.82 et 73/143 du 24.4.73 susvisés, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent en service au Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunications, sont versés à concordance de catégorie et d'indice dans les cadres des Services de l'Information conformément au tableau ci-après :

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

Mademoiselle BAHISSI Louise, née le 19 Mars 1956 à Ngono (Mossendjo) ;

- Reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Professeur de Lycée de 1^{er} échelon, indice 830 p/c du 1.10.82. : - Versée à concordance de catégorie et d'échelon et nommée Journaliste Niveau III de 1^{er} échelon, indice 830 p/c du 1.1.83 : Acc = 3 mois./-

Monsieur BOUETOUMOUSSA Charles, né le 25 Octobre 1946 à Kindamba (Mayama) ;

- Promu Professeur de Lycée de 5^o échelon, indice 1240 p/c du 18 Août 1982. : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 5^o échelon, indice 1240 p/c du 1.1.83. : Acc = 4 mois 13 jours./-

Monsieur EKOUREMBA Hubert, né le 13 Avril 1946 à Oyembé (Owando) ;

- Promu Professeur Certifié de 2^o échelon, indice 920 p/c du 16.1.83 : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 2^o échelon, indice 920 p/c du 16.1.83 : Acc = Néant./-

Monsieur KIMVOUKA Philippe, né le 2 Avril 1946 à Djambala

- Reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 1^{er} échelon, indice 830 pour compter du 1.09.82. : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 1^{er} échelon, indice 830 p/c du 1.1.83 : Acc = 4 mois./-

Monsieur KOLOLO Jean Blaise Albert, né vers 1931 à Kikom Louwoko (Kindamba) ;

- Promu Inspecteur de l'Enseignement Primaire de 10^o échelon, indice 1950 p/c du 22 Mai 1980. : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 10^o échelon, indice 1950 p/c du 1.1.83 : Acc = 2 ans 7 mois 9 jours./-

Monsieur YENGO François, né le 26 Février 1947 à Boko ;

- Promu Professeur de Lycée de 5^o échelon, indice 1240 p/c du 29.10.82. : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 5^o échelon, indice 1240 p/c du 1.1.83 : Acc = 2 mois 2 jours./-

Monsieur LONDET MIEHAKANDA Emmanuel, né le 27 Octobre 1938 à Brazzaville

- Reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 1^{er} échelon, indice 830 p/c du 2.11.82. : - Versé à concordance de catégorie et d'échelon et nommé Journaliste Niveau III de 1^{er} échelon, indice 830 p/c du 1.1.83 : Acc = 1 mois 29 jours./-

.../...

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 4 MARS 1985

Par le Premier Ministre ;

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications,

Christian Gilbert BEMBE

Ange Edouard FOUNGUI

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et du Budget,

Bernard COMBO MATSIONA

Itihi Ossetoumba LEKOUHDZOU

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- MIPT/CAB..... 3
- MIPT/DFEP..... 3
- CPPI..... 2
- DGTFP/DFP..... 3
- DGB..... 3
- DEF..... 1
- INTERESSES..... 8
- DOSSIER..... 24
- SGCM/BC..... 2
- MEN/DPA..... 3